



**Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 27 mars 2025 à 18h30 à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.**

**Ordre du jour :**

- Finances publiques – compte financier unique 2024 ; affectation du résultat
- Taux d'imposition 2025
- Finances publiques – Budget Primitif 2025
- Subventions aux associations
- Marchés publics – information sur les marchés conclus en 2024
- Finances publiques – Etat annuel des Indemnités Elus
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :